

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

VISANT À REVIVIFIER LA REPRÉSENTATION POLITIQUE - (N° 555)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par

M. Di Filippo, M. Bazin, Mme Blin, M. Dive, M. Dumont, M. Hetzel, M. Portier, Mme Périgault,
Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

TITRE

Après le mot :

« à »,

rédiger ainsi la fin du titre de la proposition :

« couper les parlementaires de toute implantation locale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif va éloigner nos concitoyens de leurs élus, alors que les Français réclament au contraire plus de proximité avec ceux qui doivent les représenter.

Ils veulent élire des députés issus de leur territoire, élus immédiatement par eux, en contact avec eux, qui s'occupent de leurs problématiques quotidiennes, qui font entendre leur voix au Parlement et qui leur rendent des comptes directement.

Ils souhaitent choisir leurs représentants et non des étiquettes politiques.